

*Code canadien du travail*

actuel croit donner au pays. Les syndicats, eux, soutiennent que tous ceux qui profitent du syndicat doivent y cotiser. Par conséquent, on pourrait dire logiquement que tout le monde devrait être membre du parti libéral. Même mes amis d'en face n'accepteraient pas une logique aussi boiteuse.

Si on regarde le mouvement syndical en Grande-Bretagne, on voit que les syndicats, par leur égocentrisme, sont en train de détruire l'économie de leur pays. C'est le pouvoir des syndicalistes, qui ne pensent nécessairement qu'aux intérêts de leurs membres, qui a affaibli l'économie du Royaume-Uni, et c'est le citoyen ordinaire, non syndiqué, qui en subit les effets néfastes. Aujourd'hui, au Canada, les syndicats ne représentent que le tiers environ des travailleurs, mais ils exigent, et reçoivent, deux tiers de la part du produit national brut qui revient aux travailleurs. Tous les députés de la Chambre des communes devraient se préoccuper des deux autres tiers de la population active.

Ces deux autres tiers qui contribuent le plus à notre économie et au progrès de notre pays travaillent pour des entreprises qui ne sont ni des oligopoles ni des monopoles. Ils œuvrent au sein de la petite entreprise. Ce secteur de notre économie n'a pas autant de pouvoir que les grandes entreprises qui s'efforcent par leur puissance de s'ériger en concurrents de notre gouvernement.

Nous nous inquiétons d'un régime où les deux tiers de l'économie, les deux tiers des travailleurs ne sont pas syndiqués: les deux tiers des entreprises et les deux tiers des travailleurs. Nous voilà donc à partager avec le tiers du patronat et le tiers du salariat les pouvoirs dont tous les Canadiens nous ont investis. Ainsi, le travailleur qui n'est pas syndiqué se trouve abandonné à lui-même, tout comme est abandonnée à elle-même la crème des hommes d'affaires, face aux grandes entreprises: les éléments les plus dynamiques de notre économie n'ont plus droit qu'aux miettes.

Les pays de la Communauté européenne ont réussi à résoudre une grande partie de leurs problèmes de relations de travail en faisant siéger au conseil d'administration des chefs syndicaux et des dirigeants d'entreprises, sous la présidence d'un administrateur neutre. Il ne s'agit plus de négociations collectives, mais de prises de décisions collectives. L'ouvrier a un droit de regard sur le fonctionnement interne de l'entreprise, ce qui n'existe pratiquement pas dans notre système. Cela empêche également les syndicats d'exiger des choses que l'économie ne peut pas raisonnablement leur accorder. En cette période fortement inflationniste, il est important que nous tentions d'instaurer un tel climat de collaboration, et non plus d'affrontement, dans les relations de travail au Canada. C'est une chose que savent le ministre du Travail (M. Munro) et le gouvernement.

J'ai accueilli avec un certain enthousiasme l'annonce qu'a faite le ministre du Travail, portant que le gouvernement allait accorder une subvention de dix millions de dollars aux syndicats, pour leur permettre de former les délégués syndicaux à cet esprit de collaboration. Je me demande s'il va consacrer la même somme aux dirigeants des petites entreprises. Car eux aussi devront jouer un rôle plus actif, si nous voulons atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

Au Canada, la plupart des travailleurs syndiqués sont non seulement obligés d'adhérer à un syndicat, mais obligés en plus d'appuyer un parti politique. C'est là le point crucial de tout le

système. L'ouvrier n'est peut-être pas d'accord avec le parti politique qu'on lui demande d'appuyer, mais celui-ci reçoit quand même des fonds des syndicats pour financer sa campagne électorale. Ce n'est un secret pour personne que ce n'est pas le parti libéral que les syndicats appuient, mais le NPD. Non seulement c'est très dangereux, mais c'est parfaitement contraire à la démocratie. Un des grands principes de la démocratie est la liberté d'association. Or, à mon avis, les syndicats refusent ce privilège à leurs membres. Pour revenir au syndicalisme à l'européenne, il est illégal pour les syndicats européens de s'immiscer de cette manière dans la vie politique.

● (1610)

Au lieu d'obliger tous les travailleurs canadiens à faire partie de tel ou tel syndicat, nous devons garantir que chacun d'eux peut volontairement adhérer à un syndicat. C'est la clé du problème. Tous les travailleurs canadiens ont besoin d'être syndiqués d'une façon quelconque, mais ils ne doivent pas y être forcés; ils doivent pouvoir adhérer à un syndicat volontairement. Les mesures sur le droit au travail adoptées aux États-Unis ont causé une augmentation du nombre de syndiqués. Toutes les études que j'ai faites au sujet des divers États qui ont adopté des mesures de ce genre montrent que le nombre de syndiqués a augmenté. Ces mesures ne vont pas à l'encontre du processus démocratique. Au contraire, elles le justifient. Les faits indiquent que les syndiqués eux-même appuient ces mesures et pensent souvent que les dirigeants de leur syndicat n'expriment pas les désirs réels des simples syndiqués.

Par exemple, un pourcentage élevé des habitants de la région de Vancouver, y compris plus de la moitié des syndiqués qui ont répondu à un sondage de Sterling Press, se sont dits d'accord quant à l'adoption d'une loi sur le droit au travail en Colombie-Britannique, où les syndicats sont pourtant très forts. Plus de 79 p. 100 de ceux qui ont exprimé leur opinion se sont dits d'accord quant à une telle mesure.

Un autre sondage entrepris en Saskatchewan par la Public Relations and Communications Associates de Regina pour le compte de l'Employers Association de Saskatchewan, a révélé que presque 80 p. 100 des syndiqués interrogés estimaient que leurs dirigeants syndicaux et les syndicats importants du Canada étaient trop puissants.

Ce que j'aimerais voir au Canada, monsieur l'Orateur, c'est une structure d'adhésion volontaire aux syndicats qui permettrait à tous les Canadiens d'adhérer à un syndicat s'ils le désirent. Dans le sondage de Regina, 69 p. 100 des personnes interrogées ont déclaré qu'un homme ou une femme devrait pouvoir tenir un emploi, qu'il appartienne à un syndicat ou non. Ce n'est que juste. Notre société a été édifée à partir d'un système de collaboration.

Un ancien ministre néo-démocrate du Travail en Colombie-Britannique, M. King, avait l'habitude de dire que les travailleurs de la Colombie-Britannique étaient de petits capitalistes décidés à maximiser leurs bénéfices grâce à leur salaire. Ce n'est pas une analogie appropriée parce que le capitaliste ne maximise pas ses bénéfices s'il risque de mettre en danger la santé et la vigueur de son entreprise. Il utilise ses bénéfices pour agrandir et moderniser ses installations. Les exigences de syndicats égoïstes ont donné lieu à des salaires élevés en Colombie-Britannique et ont fait perdre à la province une grande partie de ses débouchés commerciaux sur la scène